

verselle. La fermentation fut rapide et violente. Les esprits, une fois échauffés, ne bornèrent pas leurs prétentions au rétablissement du conseil de la côte septentrionale; ils en exigeaient un autre pour la côte méridionale, qui avait toujours été asservie à celui de l'ouest. Le gouvernement n'avait pas encore pris ou fait connaître sa résolution à la fin de 1788.

xiii.
Établisse-
mens formés
dans la par-
tie du sud
de Saint-
Domingue.

La partie que les Français occupent au sud de l'île s'étend depuis la Pointe-à-Pitre jusqu'au cap Tiburon. Sur ces rivages, teints du sang indien, la Castille avait originairement formé trois ou quatre bourgades, dont, au commencement du dix-septième siècle, le gouvernement ordonna la destruction, par la seule raison qu'elles entretenaient des liaisons frauduleuses avec des navigateurs étrangers. Quarante ou cinquante ans après, des corsaires français infestèrent ces parages, voisins de San-Domingo. C'était dans la petite île à Vaches qu'ils partageaient leurs brigandages. Deux ou trois cents de ces hardis aventuriers se fixèrent avec le temps sur la côte de la grande île la plus rapprochée de ce repaire, et s'y livrèrent à des occupations paisibles. La cour de Versailles jugea ces hommes, devenus en quelque manière citoyens, propres à ouvrir à leur nation avec le continent espagnol un commerce interlope, tel que le faisaient déjà les Hollandais de Curaçao et les Anglais de la Jamaïque. Dans la vue de leur fournir les moyens qui leur man-

quaient pour cette entreprise, et pour les mettre aussi en état de multiplier leurs plantations, fut créée en 1698 une association qui devait, disait-on, devenir la source d'une richesse incalculable.

La compagnie s'engagea à former une caisse de 1,200,000 livres; à transporter sur l'étendue de sa concession quinze cents blancs et deux mille cinq cents noirs dans les cinq premières années, cent des premiers et deux cents des seconds chacune des années suivantes. On la chargeait de distribuer des terres à tous ceux qui en demanderaient. Tout colon, selon ses besoins et ses talents, devait obtenir des esclaves payables en trois ans, les hommes à raison de six cents francs, les femmes pour quatre cent cinquante. Le même crédit était accordé pour les marchandises.

À ces conditions le privilège assurait à la société le droit d'acheter et de vendre, sans concurrent, dans tout le territoire qui lui avait été abandonné, mais seulement aux prix reçus dans tous les autres quartiers de la colonie. Cette dépendance même était adoucie par la liberté laissée à l'habitant de tirer d'où il voudrait les objets dont on le laisserait manquer, et de les payer avec les productions qu'il aurait récoltées.

Le monopole se détruit par son avidité même. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La compagnie dont nous parlons confirma pour la millième fois le vice et l'abus des sociétés exclusives. Le désordre de ses affaires

l'a forcée de demander, après vingt-deux ans de jouissance, la résiliation d'un octroi qui devait durer un demi-siècle.

La fin de son existence ne fut pas le terme de ses infortunes. La plupart de ceux auxquels elle avait fait des avances l'attaquèrent comme coupable d'usure, parce que, suivant l'usage généralement reçu dans le Nouveau-Monde, elle avait exigé un plus fort intérêt que la loi ne l'avait réglé pour l'Ancien. Les tribunaux accueillirent, bien ou mal à propos, ces réclamations, et la condamnèrent à des restitutions qui achevèrent sa ruine. Ces décisions eurent des suites que les débiteurs de mauvaise foi qui les avaient provoquées n'avaient pas prévues. Inutilement ils offrirent dans la suite huit pour cent aux capitalistes qui consentaient à leur accorder des fonds. Il ne se trouva pas d'homme assez crédule pour prendre confiance en des planteurs qui venaient de manquer à leurs engagements avec tant d'audace.

Cette partie de la colonie allait retomber dans le néant dont elle était un peu sortie, lorsque la Jamaïque lui offrit des esclaves en échange de ses denrées, dont l'indigo était alors la principale. L'ouverture fut accueillie. On vit se former entre les deux établissemens une communication dans laquelle l'un et l'autre trouvaient également leur intérêt. C'était une contravention manifeste aux lois fiscales; mais les administrateurs français eurent la sagesse de ne pas troubler des liaisons dont

le plus grand avantage était visiblement pour le territoire confié à leur vigilance.

Une tolérance si éclairée devait beaucoup étendre les cultures. La connaissance de ces améliorations obscurément obtenues parvint à la métropole. Ses navigateurs ne dédaignèrent plus une contrée devenue féconde sans leur intervention, et vers 1740 en prirent la route. Leur rivalité avec les Anglais, sur les opérations desquels le gouvernement continuait à fermer les yeux, tourna au profit du pays dont ils se disputaient les productions.

Cependant le ministère voyait avec chagrin que cette partie de la plus brillante de ses colonies était encore infiniment éloignée des prospérités que la nature lui avait destinées. Pour l'y faire arriver, elle accorda en 1784 une prime de deux cents livres pour chaque noir que le commerce national y porterait. Cet encouragement aurait produit tout l'effet qu'on s'en était promis, si la qualité des esclaves qui y étaient vendus eût répondu à leur nombre.

Le département qui est à l'est de tous les autres se nomme Jaemel. Il est formé par trois paroisses qui couvrent trente-six lieues de côtes sur une profondeur médiocre et très-inégale. Ce vaste espace est occupé par une sucrerie en brut, cinquante-sept cafeteries, quatre-vingt-neuf cotonneries, cent vingt-neuf indigoteries, trois cacao-tières, exploitées par dix-neuf mille cent cinquante et un esclaves.

Saint-Louis , Aquin , Cavaillon , forment le département qui suit. Le premier de ces quartiers, qui ne s'étend que cinq ou six lieues sur le rivage de la mer , jouit d'un port excellent, même pour les vaisseaux de guerre, et était défendu par de très-bonnes fortifications avant qu'elles eussent été détruites en 1748 par les flottes britanniques. Le second , avec quinze lieues de côte , a été jusqu'ici forcé de réunir ses productions dans un bourg beaucoup trop enfoncé dans l'intérieur du pays. L'impossibilité de les voiturer aux embarcadères dans la saison des pluies , les frais même indispensables pour les y faire arriver dans les temps les plus favorables avaient fait imaginer d'établir cet entrepôt sur les bords de la baie profonde qui servait de rade. Mais cette position n'offre pas un arpent de terre qu'on puisse cultiver ; mais on n'y trouve point d'eau potable ; mais des marais infects y corrompent l'air. Ces raisons ont fait tomber un projet dont les inconvéniens surpassaient les avantages. Le troisième n'occupe que trois lieues sur l'Océan. C'est une longue gorge coupée par une rivière capricieuse , dont les débordemens fréquens causent des dommages irréparables. Les trois quartiers réunis comptent dans leur ensemble neuf sucreries en blanc et vingt-trois en brut , trente-neuf cafeteries , vingt-huit cotonneries , deux cent cinquante-sept indigoteries , deux cacaotières , et seize mille sept cent quatre-vingt-cinq noirs.

La plaine des Cayes est d'une étendue , d'une fécondité dignes d'attention. Aussi était-elle très-peuplée à l'époque de la découverte. Les Espagnols exterminèrent les habitans et occupèrent leur place. Ils y cultivèrent avec assez de succès l'indigo. Leurs plantations , la plupart fort longues , avaient rarement plus de quatre ou cinq cents pas de largeur. Ils les avaient séparées les unes des autres à cette distance par des arbres de haute-futaie très-rapprochés , sans doute pour avoir toujours sous leurs mains des bois de construction , et pour ménager à leurs troupeaux une retraite durant les chaleurs. Ce double avantage les avait empêchés de voir qu'en gênant ainsi la circulation de l'air , ils en diminuaient la salubrité. Les barbares avaient tous péri ou tous émigré , lorsque vers la fin du dix-septième siècle les Français commencèrent à errer sur ce désert.

Ces vagabonds , devenus sédentaires , ont successivement défriché vingt-cinq à trente mille carreaux d'un sol excellent partout , à l'exception de quelques parties que les torrens ont couvertes de gravier , et d'un petit nombre de marais dont le dessèchement ne serait pas fort dispendieux. De la plaine les travaux se sont étendus à des coteaux voisins. Le département entier est occupé par vingt-quatre sucreries en blanc et quatre-vingt-six en brut ; par soixante-neuf cafeteries , soixante-seize cotonneries , cent soixante-quinze

indigoteries , deux cacaotières , cultivées par vingt-sept mille neuf cent trente-sept esclaves.

Le produit de tant de riches cultures est porté à la ville des Cayes , formée par cinq ou six cents maisons , toutes enterrées dans un terrain marécageux , et la plupart environnées d'une eau croupissante. Le séjour en fut toujours dangereux , et n'a pas cessé de l'être , depuis même qu'on lui a donné de nombreuses et abondantes fontaines.

Cet entrepôt fut comme jeté sans réflexion dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois passes , dont la profondeur , insuffisante en elle-même , diminue encore tous les jours. Le mouillage y est fort resserré , et si dangereux depuis le milieu de juin jusqu'au commencement d'octobre , qu'il a été souvent défendu aux bâtimens marchands de s'y arrêter durant cette époque. La grande quantité de vase qu'y déposent les eaux de la ravine du sud s'accroît au point que dans vingt ans on n'y pourra peut-être plus entrer. Le canal formé par le voisinage de l'île à Vaches n'y sert qu'à gêner la sortie des navigateurs. Ses anses sont le repaire des corsaires. C'est là que , croissant sans voiles , et voyant sans être vus , ils ont toujours l'avantage du vent sur des navires auxquels la force et le lit constant des vents ne permettent pas de passer au-dessus de l'île. S'il était possible que des vaisseaux de guerre relâchassent dans ce mauvais port , l'impossibilité de vaincre

cet obstacle et celui des courans pour gagner le vent de l'île les forcerait de suivre la route des bâtimens marchands. Ainsi , doublant la pointe de Labacou l'un après l'autre , à cause des bas-fonds , ces vaisseaux , qui se trouveraient entre la terre et le feu de l'ennemi , avec le désavantage du vent , seraient infailliblement détruits par une escadre inférieure.

La mauvaise température de la ville et le vice de sa rade ont fait désirer à la cour de Versailles que les affaires qui s'y traitent se portassent à Saint-Louis. Ses efforts ont été inutiles , et devaient l'être , parce qu'il est tout simple que les échanges s'établissent dans l'endroit qui produit et qui consomme davantage. S'obstiner à contrarier encore cet ordre de choses prescrit par la nature , ce serait retarder en pure perte les progrès d'un bon établissement. Les caprices mêmes de l'industrie méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant le conduit à la défiance. Les raisonnemens politiques et militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Le commerce ne prospère que dans un terrain qu'il a choisi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie.

Ce que le ministère de France pouvait raisonnablement se proposer , c'était de retirer les tribunaux de Saint-Louis , qui n'est et ne sera jamais rien , pour les donner aux Cayes , où la population et les productions déjà considérables doivent

beaucoup augmenter; et cet heureux changement a été depuis peu exécuté. Il reste à former un lit à une ravine qui cause souvent des ravages inexprimables, et à purifier, à fortifier un peu la ville. On ferait l'un et l'autre en creusant tout autour un fossé, dont les déblais serviraient à combler les lagons intérieurs. Le sol, exhaussé par ce travail, se desséchera lui-même. L'eau de la rivière, qu'on ferait couler par une pente naturelle dans ce fossé profond, mettrait la ville, avec le secours de quelques fortifications, à l'abri des entreprises des corsaires, assurerait même une défense momentanée, qui donnerait les moyens de capituler devant une faible escadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt se trouvera bouché? Les navires marchands qui vont chercher un asile à la baie des Flamands, située à deux lieues au vent des Cayes, semblent y avoir désigné d'avance le havre dont cette ville a besoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaisseaux, même de guerre, à l'abri de tous les vents; il leur offre plusieurs carénages; il leur permet de doubler au vent de l'île à Vaches, et de conserver avec la ville un cabotage qui, protégé par des batteries bien distribuées, serait respecté de tous les corsaires. Un seul inconvénient diminue la faveur de cette position. C'est que la qualité du fond et le calme de la mer y rendent la piqure des vers plus

commune qu'ailleurs, et plus dangereuse pour les vaisseaux.

Le cap Tiburon et les coteaux forment le faible département situé au-dessous des Cayes. Son étendue sur la côte est de vingt-deux lieues sur une profondeur très-inégale. On y trouve partout de très-petites anses d'un abord facile; mais on n'y en voit pas une seule qui offre un abri sûr aux navires dans les mauvais temps, ou qui leur assure une protection suffisante contre l'ennemi durant la guerre. Une sucrerie en blanc et une en brut, vingt-quatre cafeteries, douze cotonneries, cent soixante-neuf indigoteries, quatre cacaoières sont exploitées par sept mille cent cinquante-deux noirs.

Tel est l'état où se trouve le sud de la colonie. C'est des trois parties de cette riche possession celle dont la fortune est la moins avancée: on connaît les causes de son infériorité. Les cultures y ont commencé fort tard. L'administration s'en est trop faiblement occupée. Le commerce national y a versé peu de capitaux. Les bras lui ont manqué; des difficultés particulières à ses parages en ont écarté les navigateurs; faute de moyens, les productions n'ont pas acquis le degré de perfection dont elles étaient susceptibles. Ces obstacles à un bon ordre de choses sont la plupart levés ou près de l'être. Dans ce terrain presque généralement profond, et dont la fertilité naturelle peut être augmentée par une savante distribution, des

nombreuses sources qui y coulent, les denrées de valeur médiocre seront remplacées par le sucre. Dans cette atmosphère très-humide, et où les chaleurs ne sont pas vives, il n'arrive, comme on sait, à une parfaite maturité que dans dix-huit mois, tandis que quinze ou seize mois lui suffisent au nord, et qu'à l'ouest il n'a même besoin que de treize ou quatorze. Mais au sud les cannes sont très-productives à leur cinquième, à leur sixième rejeton, lorsque ailleurs il faut les renouveler après une ou deux récoltes.

XLIII
Établissements formés dans l'ouest de Saint-Domingue.

L'ouest de Saint-Domingue forme une très-grande baie, dont le cap Tiburon et le môle Saint-Nicolas sont les deux pointes. C'est la partie de l'île où les chaleurs sont les plus vives, parce qu'une chaîne d'assez hautes montagnes empêche les vents d'est de la rafraîchir.

A l'arrivée des Espagnols cette contrée, appelée *Xaragua*, du nom d'un lac qu'on y voit encore, obéissait tout entière à un seul cacique, que cette vaste possession rendait plus puissant qu'aucun des autres. Comme elle était la plus éloignée des rades où les conquérans avaient originairement abordé, et qu'elle n'offrait point de mine qui tentât leur cupidité, elle subit le joug la dernière. Ses destructeurs ne s'en occupèrent même que très-peu après l'avoir envahie. Jamais ils n'y formèrent qu'un établissement, qui fut abandonné en 1606, après avoir été pillé deux fois par des pirates.

Un désert rempli de bêtes à cornes devenues sauvages devait convenir à des vagabonds, que l'inquiétude, l'opprobre ou la misère avaient séduits dans le Nouveau-Monde. Aussi la plupart des Français que la mer vomit à Saint-Domingue se fixèrent-ils sur un territoire où ils n'avaient besoin que d'un fusil pour subsister sans travail dans une espèce d'abondance. La chasse ne fut ni une passion ni une ressource pour leurs descendants ou leurs successeurs. Ils se livrèrent à la culture; et l'on va juger du succès qu'ils ont obtenu.

Jérémie est limitrophe de la bande du sud. Il s'étend sur vingt lieues de côte. Ce n'est que depuis peu qu'on a commencé à défricher ce grand terrain; et cependant on y voit trois sucreries en blanc, cinq en brut, cent six cafeteries, trente cotonneries, quarante-quatre indigoteries, vingt-cinq cacaotières, et dix-huit mille sept cent soixante-quatorze esclaves. Le produit de cet établissement récent est porté dans un bourg joliment bâti, et situé sur une hauteur où l'air est très-salubre. Le temps doit rendre ce marché considérable. Malheureusement sarade est mauvaise. Aussitôt que le vent souffle du nord avec quelque violence, les navires sont forcés de se réfugier au cap Dame-Marie, où l'on n'a pris aucune mesure pour leur assurer de la protection, ou d'aller chercher l'île des Caymites, exposée aux entreprises des corsaires.

Le petit Goave fut occupé vers 1670 par les